

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

ADDIS ABABA, ETHIOPIA P. O. Box 3243 TELEPHONE: 011-551 7700
FAX: 011-551 7844, WEBSITE: www.au.int

**Dialogue des Chefs d'État africains sur le thème suivant : «
Urbanisation en Afrique dans le contexte du programme de
développement post-2015 et Agenda 2063 : Position africaine sur
Habitat III »**

24 septembre 2015

New York, États-Unis d'Amérique



UNGA 2015



Excellence, Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon

Excellence, Directrice exécutive de l'ONU-Habitat, Dr Joan Clos

Président de la Banque africaine de développement,

Messieurs les Ministres présents

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole au cours de ce dialogue de haut niveau sur l'urbanisation en Afrique et d'exprimer notre appréciation à ONU-Habitat, qui est le fer de lance du Programme d'urbanisation en Afrique et qui a convoqué ce dialogue.

Cette année, l'assemblée générale des Nations unies revêt une importance cruciale pour notre monde alors que nous célébrons 70e anniversaire de la création des Nations unies et l'adoption du programme de développement post-2015, et que nous préparerons les négociations cruciales sur le changement climatique à Paris et célébrons les 20 ans depuis la conférence historique des femmes à Beijing.

L'Afrique a été et demeure très active au cours de tous ces processus, grâce en particulier à son cadre continental connu maintenant comme Agenda 2063 et à la position africaine commune sur le programme post-2015 et les objectifs de développement durables (SDG).

Excellences, Mesdames et Messieurs

L'objectif 11 proposé dans les SDG nous engage tous à créer des villes et des établissements humains inclusifs, résistants, sûrs et durables.

Il s'agit là d'un problème crucial pour le développement de l'Afrique. En 1960, alors que les mouvements d'indépendance et anticoloniaux prenaient de l'ampleur, seule une ville - Johannesburg - comptait plus d'un million d'habitants.

Aujourd'hui nous avons 33 villes d'un bout du continent à l'autre ayant plus d'un million d'habitants, et il est prévu que le Caire, Lagos et Kinshasa atteignent le statut de mégapole avec plus de 15 millions d'habitants d'ici 2025.

Il est prévu également que d'ici 2025 le nombre total de villes africaines comptant plus d'un million d'habitants aura atteint 64, dépassant les États-Unis, l'Europe et l'Inde, au cours des 15 prochaines années. L'Afrique s'urbanise très vite, bien qu'elle soit la moins urbanisée.

Les zones urbaines actuelles ont été conçues pour contenir des populations moins importantes qu'elles n'en ont actuellement, ce qui a donné lieu à plusieurs défis dont nous sommes tous conscients. Nous devons créer de nouvelles villes capables d'abriter des populations plus importantes dans des zones restreintes mais fonctionnelles au lieu de permettre cette urbanisation non planifiée et non gérée que nous connaissons actuellement et qui mène à des mégapoles.

Une telle situation crée des défis majeurs à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique; alors la plupart des pays, sinon la totalité, devrait planifier cette révolution urbaine.

S'agissant de l'Agenda 2063, nous mettons l'accent sur une transformation structurelle de l'Afrique centrée sur les personnes, appuyée par l'industrialisation, les infrastructures, l'agriculture, le commerce, l'intégration régionale et davantage encore. En général, les gens migrent vers les villes à la recherche d'un emploi ou de services tels que l'éducation (développement des compétences), la santé, le logement, etc. Il faudrait donc accorder l'attention nécessaire aux liens qui existent entre l'urbanisation, l'industrialisation, la transformation sociale et le développement économique, qui doivent être abordés simultanément.

Alors que nous urbanisons et que les populations croissent, et qu'elles croîtront vite en particulier en Afrique, nourrir les populations revêt une importance capitale. L'agriculture urbaine, comme elle est actuellement pratiquée par les ménages à faibles revenus, doit être consolidée non seulement pour compléter les maigres revenus mais également pour

représenter une forme de sécurité alimentaire. L'agriculture périurbaine et rurale doit être modernisée et commercialisée pour permettre d'accroître la production et répondre aux besoins alimentaires des citoyens.

Il s'agit là de défis que doivent relever nos macro-économistes, les planificateurs du développement et urbains, les politiciens, les acteurs du secteur privé et d'autres encore, qui doivent travailler en collaboration afin de créer une urbanisation productive et bénéfique à nos populations.

Notre premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et nos travaux anticipés sur les objectifs de développement durable devraient mettre l'accent sur les questions qui sont cruciales aux villes africaines. Ces enjeux doivent être abordés de manière à fournir les infrastructures et les services nécessaires tels que l'énergie, le transport, l'eau, l'assainissement et le logement, et à veiller à ce que nous éliminions les établissements informels, que nous fournissions des espaces sûrs, que nous garantissons des villes intégrées, que nous mettions en place des villes culturelles et éducatives qui soient des pôles économiques pour nos pays. Nous ne devons pas non plus perdre de vue la gestion des déchets. Il nous faut également tirer profit des technologies pour la protection de nos citoyens et de nos océans. Nous devons en outre songer à recycler notre production énergétique.

Les zones urbaines ont également été des facteurs déterminants pour faire régner la paix ou l'insécurité dans nos pays, ce qui est le résultat de notre incapacité à reconnaître que les zones urbaines sont des agglomérations de personnes de différentes cultures, races, religions et même affinités politiques. L'insécurité naît quand les personnes n'arrivent pas à concrétiser leurs attentes lorsqu'elles émigrent vers les villes, ce qui les conduit au désespoir et à d'autres conséquences imprévues telles que la violence et le crime.

Il nous faut donc trouver de nouvelles approches dans la gestion de nos diversités : cela nécessite l'adoption de politiques, de règles de réglementations urbaines nationales intégrées, le renforcement de la gouvernance, la planification et la conception urbaines, le développement

des compétences et l'intégration des économies urbaines dans le développement national. Comme nous le voyons, la contribution des villes est vraiment importante.

L'Union africaine a accordé la priorité à l'élaboration d'une Charte africaine sur le développement urbain et les établissements humains afin d'établir les principes majeurs et les normes minimales visant à faciliter l'urbanisation durable et le développement des établissements humains. Nous reconnaissons la nécessité d'examiner la continuité des établissements humains qui incluent les mégapoles, les villes de grande taille et de tailles moyenne et petite, ainsi que les centres de croissance urbains et les villages. Il est important de se pencher sur les liens urbains-ruraux au fur et à mesure que l'Afrique s'urbanise.

J'estime que les efforts que nous consentons à l'échelle nationale, régionale et continentale pour faire avancer l'Afrique à la prochaine étape seront grandement consolidés si tous les pays percevaient l'urbanisation comme un pilier clé du développement régional. Pour ce faire, nous devons disposer de données et d'information qui nous permettent de prendre des décisions politiques informées à tous les niveaux. Il faudrait également souligner l'importance de l'éducation et de la formation d'urbanistes et d'ingénieurs afin de répondre aux besoins de l'Afrique contemporaine.

À cet égard, nous sommes confiants que le système des Nations Unies, sous la houlette du Secrétaire général, nous apportera toute l'assistance nécessaire pour nous permettre de combler le déficit de connaissance et d'information et nous fournir une plate-forme en matière de normes dans la production de statistiques de qualité.

Je rends hommage au rôle clé joué par les institutions régionales telles que la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ainsi que le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques, notamment les femmes et les jeunes, dans la promotion d'une urbanisation durable et du développement d'établissements humains.

Nos efforts collectifs déboucheront sur un meilleur avenir urbain pour l'Afrique

Nous nous réjouissons à l'avance de la poursuite de notre collaboration avec le système des Nations Unies alors que nous nous lançons dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs du développement durable et dans la conception et la mise en œuvre du document final de Habitat III - le nouveau programme urbain. Nous estimons que la position africaine commune sur Habitat III, en voie d'élaboration par l'Union africaine avec l'appui de l'UNECA, de la BAD et de l'ONU-Habitat, sur la base de vastes consultations en cours, constituera une contribution continentale majeure à ce processus dans le cadre de l'Agenda 2063.

Je vous remercie de votre attention.